

## The Historical Review/La Revue Historique

Vol 18, No 1 (2021)

Historical Review / La Revue Historique

The *H*istorical Review  
La Revue *H*istorique



VOLUME XVIII (2021)

Section de Recherches Néohelléniques  
Institut de Recherches Historiques / FNRS

Section of Neohellenic Research  
Institute of Historical Research / NHRF

### La construction de l'architecture de l'archive policière: Le cas de l'affaire Argyriadès

*Eleftheria Zei, Xenia Marinou, Manolis Arkolakis*

Copyright © 2022



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

#### To cite this article:

Zei, E., Marinou, X., & Arkolakis, M. (2022). La construction de l'architecture de l'archive policière: Le cas de l'affaire Argyriadès. *The Historical Review/La Revue Historique*, 18(1), 237–255. Retrieved from <https://ejournals.epublishing.ekt.gr/index.php/historicalReview/article/view/31377>

## LA CONSTRUCTION DE L'ARCHITECTURE DE L'ARCHIVE POLICIÈRE: LE CAS DE L'AFFAIRE ARGYRIADÈS

*Eleftheria Zei, Xenia Marinou and Manolis Arkolakis*

---

**Résumé:** Le présent article constitue une introduction à notre recherche en cours, portant sur le modus operandi de la Police de Paris vers la fin du XIXe siècle, à travers l'exemple de la surveillance d'Argyriadès. Nous présentons ici l'architecture des sources consultées: l'archive policière sur Argyriadès qui reste jusqu'à nos jours inexploitée, les dossiers sur la surveillance d'autres militants du mouvement ouvrier français dans lesquels apparaît le nom d'Argyriadès, une partie des fonds Louise Michel dans lesquels nous avons repéré sa correspondance avec l'avocat socialiste et la formation de deux catalogues, renfermant les œuvres d'Argyriadès, ses interventions dans la presse française, mais aussi les références à son nom par la presse française et internationale. Par la suite, nous analysons les principaux axes de la méthodologie appliquée et nous présentons les principales questions formulées à travers notre recherche.

---

### *Historiographie*

L'historiographie de la police compte déjà quelques décennies de productions scientifiques. À côté d'une histoire descriptive des institutions, souvent élaborée par des ex-commissaires, ou des mémoires personnels et parfois peu fiables, comme celles du Préfet Louis Andrieux,<sup>1</sup> nous voyons s'organiser au cours des trente dernières années, une historiographie polyvalente. Jean-Marc Berlière renouvelle profondément l'intérêt historiographique et introduit le sujet comme champ privilégié de la recherche historique.<sup>2</sup> Le regard historien s'oriente

---

\* This research is co-financed by Greece and the European Union (European Social Fund-ESF) through the Operational Programme "Human Resources Development, Education and Lifelong Learning 2014-2020" in the context of the project: "The modus operandi of the Parisian police in late nineteenth century through the case of Panagiotis Argyriades" (MIS 5048977).



**Operational Programme**  
**Human Resources Development,**  
**Education and Lifelong Learning**  
Co-financed by Greece and the European Union



<sup>1</sup> Louis Andrieux, *Souvenirs d'un préfet de police* (Paris: Jules Rouff, 1885), 2 t.

<sup>2</sup> Jean-Marc Berlière, *L'institution policière en France sous la Troisième République* (Dijon: Université de Bourgogne, 1991), 3 t. Sur l'historiographie de la Police en France: Berlière,

vers l'idée et le processus du maintien de l'ordre<sup>3</sup> en temps de paix, de guerre ou d'instabilité politique,<sup>4</sup> multipliant les travaux sur la Garde nationale et les diverses sections de l'armée.<sup>5</sup> Les forces de l'ordre public sont conçues comme élément indissociable de l'Etat<sup>6</sup> et l'entrée des procédures policières dans l'ère de la modernité revendique plusieurs analyses.<sup>7</sup> Les études menant au métier de policier, négligées pendant longtemps, s'affirment à travers l'organisation de colloques scientifiques et provoque des éditions spéciales.<sup>8</sup> L'apport essentiel de la documentation des dernières décennies est la possibilité de réfléchir autrement sur la police, ce protagoniste de l'espace urbain: la police comme institution, enjeu politique, métier disposant de ses savoirs spécifiques,<sup>9</sup> mais aussi comme société particulière qui se trouve toujours en relation et/ou en contradiction avec l'actualité sociopolitique. Les chercheurs, loin de se contenter des rapports de la police avec le crime ou la criminalité, explorent aussi la question de la violence, la bureaucratie émergeant de l'institution, la médiatisation des représentations

---

"Histoire de la police: Quelques réflexions sur l'historiographie française," *Criminocorpus*, Histoire de la police, Présentation du dossier, visité le 11 octobre 2021: <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.73>.

<sup>3</sup> John Merriman, "Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851)," *Cahiers du Centre des Recherches Historiques* 2 (1988): 51-70.

<sup>4</sup> Jean-Charles Jauffret, "Armée et Pouvoir Politique: La question des troupes spéciales chargées du maintien de l'ordre en France de 1871 à 1914," *Revue Historique* 270 (1983): 97-144; Quentin Deluermoz, "L'ordre est républicain," à *Une contre-histoire de la IIIe République*, dir. Marion Fontaine, Frédéric Monier et Christophe Prochasson (Paris: La Découverte, 2013), 83-96; Odile Roynette, "L'armée, une institution républicaine?," à Fontaine, Monier et Prochasson, *Une contre-histoire de la IIIe République*, 97-109; Jean Tulard, *La police parisienne entre deux révolutions (1830-1848)* (Paris: CNRS, 2014).

<sup>5</sup> A titre indicatif: Louis Girard, *La Garde nationale, 1814-187* (Paris: Plon, 1964); Odile Roynette, "L'armée dans la bataille sociale: Maintien de l'ordre et grèves ouvrières dans le Nord de la France (1871-1906)," *Le Mouvement Social* 179 (1997): 33-58. Pour les travaux sur la gendarmerie: Jean-Noël Luc, dir., *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie: Guide de recherches* (Maisons-Alfort: SHGN, 2005).

<sup>6</sup> Jean Tulard, dir., *L'Etat et sa Police en France (1789-1914)* (Genève: Droz, 1979).

<sup>7</sup> Jean-Marc Berlière, *Naissance de la police moderne* (Paris: Perrin, 2011); Paolo Napoli, *Naissance de la police moderne: Pouvoir, normes, sociétés* (Paris: La Découverte, 2003).

<sup>8</sup> Pierre Demonque, *Les policiers* (Paris: La Découverte/Maspero, 1983); Dominique Kalifa et Pierre Karila-Cohen, dir., *Le commissaire de police au XIXe siècle* (Paris: Publications de la Sorbonne, 2008); Jean-Marc Berlière, Catherine Denys, Dominique Kalifa et Vincent Milliot, dir., *Métiers de police: Etre policier en Europe, XVIIIe-XXe siècle* (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2008).

<sup>9</sup> René Lévy, *Du suspect au coupable: Le travail de police judiciaire* (Suisse: Méridiens Klincksieck, 1987).

policières<sup>10</sup> et même le langage policier et criminel.<sup>11</sup> En plus, l'exemple unique de la centralisation de la police parisienne, au moins jusqu'aux premières années de la IIIe République, anime des recherches qui tentent à démontrer son rôle privilégié par rapport aux autres polices du territoire français.<sup>12</sup> Ces multiples visions de la police nous permettent de distinguer les différentes "polices" au pluriel, ou mieux encore le monde des polices<sup>13</sup> afin de repérer leurs coexistences et leurs antagonismes.<sup>14</sup> La combinaison entre les grandes étapes dans l'histoire de la police et une histoire de longue durée (ou même les nouvelles périodisations proposées par certains historiens) témoignent du fait que l'histoire de la police, en France, n'est pas linéaire et reste étroitement liée aux ruptures et continuités assez complexes. L'histoire sociale de la police, marquée par les analyses d'Arlette Farge<sup>15</sup> et influencée de Michel Foucault<sup>16</sup> multiplie les interprétations de l'institution policière dans son rapport au corps social, élargit la notion du "contrôle social" et met en évidence la production d'une rationalité politique dominante.

Notre recherche s'inscrit alors dans ce travail historiographique d'ensemble et le présent article constitue un premier effort de décryptage des procédures policières à travers l'analyse du dossier portant sur Panagiotis Argyriades.<sup>17</sup> L'archive à

---

<sup>10</sup> Klaus Mladek, ed., *Police Forces: A Cultural History of an Institution* (New York: Palgrave Macmillan, 2007); Quentin Deluermoz, *Policiers dans la ville: La construction d'un ordre public à Paris, 1854–1914* (Paris: Publications de la Sorbonne, 2012).

<sup>11</sup> Michel Alexandre, *Le langage quotidien de la police* (Genève: Liber, 1997); Jacques Arnal, *L'argot de la police* (Paris: Eurédif, 1975); Jean Lacassagne, Pierre Devaux, dir., *L'argot du milieu* (Paris: Albin Michel, 1948).

<sup>12</sup> A titre indicatif: Jean-Marc Berlière, "La police sous la IIIe République: La difficile construction," à *Histoire et Dictionnaire de la Police, du Moyen Âge à nos jours*, dir. Michel Aubin, Arnaud Teyssier et Jean Tulard (France: Robert Laffont, 2005): 351–486; Quentin Deluermoz, "Paris sous le rapport de la police: Incertitudes et mutations dans les politiques de sécurité urbaine (1854–1896)," *Les Cahiers de la sécurité* 61 (2006): 151–58.

<sup>13</sup> Jean-Marc Berlière, *Le monde des polices en France* (Bruxelles: Complexe, 1996); Jean-Marc Berlière et René Lévy, *Histoire des polices en France: De l'ancien régime à nos jours* (Paris: Nouveau Monde, 2013).

<sup>14</sup> Laurent Lopez, *La guerre des polices n'a pas eu lieu: Gendarmes et policiers, co-acteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870–1914)* (Paris: Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014).

<sup>15</sup> Arlette Farge, *La vie fragile: Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle* (Paris: Hachette, 1986).

<sup>16</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir: Naissance de la prison* (Paris: Gallimard, 1975).

<sup>17</sup> Notre recherche a beaucoup avancé grâce à l'aide de deux sites que nous aimerions présenter même que brièvement. Le site *Criminocorpus* (<https://criminocorpus.org/fr/>, visité le 21 octobre 2021) est une plateforme francophone de publication scientifique en ligne sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines, en libre accès, qui se renouvelle

disposition et les renseignements provenant de la Préfecture de police de Paris posent les limites de notre recherche dans l'espace et dans le temps, nous conduisant à nous concentrer sur la période entre 1883 et 1903, en pleine République. La période en question constitue, nous semble-t-il, un terrain privilégié de recherche, puisqu'il s'agit d'une ère de mutations politiques sous-jacentes qui parfois prennent les dimensions d'une crise affirmée (Boulangisme, affaire Dreyfus).

Dans plusieurs recherches mentionnées ci-dessus sur la Préfecture de la Police de Paris, la séparation entre "police visible – police secrète" est recherchée, ce qui permet souvent une meilleure systématisation des informations recueillies. Il nous semble très intéressant que le dossier sur Argyriadès reste une zone grise, puisque s'y mélangent des documents provenant de la police municipale, de commissaires spéciaux de police, d'agents secrets, du Contrôle Général, d'officiers de paix, sans négliger les lettres anonymes d'informateurs bénévoles et les rapports provenant parfois des préfectures d'autres villes. Nous pouvons dès lors conclure que la composition du dossier d'Argyriadès est très complexe: outre que sa constitution matérielle s'étale dans le temps, elle présente aussi les transformations, les coopérations et les antagonismes entre les différentes entités policières à l'œuvre à l'époque.

### *Documentation*

Né à Kastoria le 15 août 1849 dans l'Empire Ottoman, Argyriadès est tout de même signalé par la police comme étant d'origine grecque. Fils d'Argyris Dimopoulos et d'Anne Papamosco, Argyriadès arrive dans la métropole française le 27 octobre 1872, au lendemain de la Commune de Paris. Il fait des études de droit et s'inscrit au barreau auprès de la Cour d'Appel. Après un séjour de presque une dizaine d'années en France, il fût naturalisé français par le décret du 25 février 1881 et se lance alors dans les débats politiques. Le dossier<sup>18</sup> monté par la police parisienne sur Argyriadès<sup>19</sup> constitue le principal

---

systématiquement depuis 2015. Le site Maïtron-en-ligne (<https://maitron.fr/>, visité le 21 octobre 2021) reprend la totalité des 216.724 notices correspondant aux cinq premières périodes du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social, de 1789 à 1968, un énorme corpus d'information, qui est en libre accès depuis 2018. Sa consultation nous a permis, à plusieurs reprises, d'identifier des noms figurant dans les dossiers policiers.

<sup>18</sup> Préfecture de Police de Paris (PPA), Série B, Sous-série BA, Dossier 935. D'ores et déjà PPA/BA/935/date.

<sup>19</sup> Quelques informations biographiques et certains aspects de ses actions sont tracés dans les œuvres: Adéodat Compère-Morel, dir., *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière* (Paris: A. Quillet, 1912–1921); Paul Lombard, *Au berceau du socialisme français* (Paris: Des Portiques, 1932); Panagiotis Noutsos, *Η σοσιαλιστική*

outil de notre recherche. Il fait partie de la Série B, Sous-série BA du Cabinet du préfet de police dans laquelle on trouve: “des documents émanant du Bureau de renseignement de la 2e division (puis Direction générale des renseignements généraux) et de la Sûreté (puis Direction générale de la police judiciaire)”.<sup>20</sup> Le dossier, composé de plus de mille documents, se construit sur base de rapports ciblés, fruit de la surveillance du jeune avocat, et d’extraits de rapports provenant de la surveillance d’autres personnes ou groupes politiques. Dans ce corpus de textes, nous trouvons également des notes, parfois anonymes, un ensemble de “souvenirs” et “témoignages”, comme quelques affiches électorales de l’époque, dans lesquelles figure le nom d’Argyriadès, une partie de sa correspondance privée, sa carte professionnelle, des coupures des journaux français et quelques éditions effectuées par lui-même, qui, sans être lues (puisque leurs pages n’étaient pas coupées), sont intégrées dans son dossier.

Les documents sont dans leur plus grande partie écrits à la main, parfois à la hâte, avec des abréviations, des fautes grammaticales, surtout des fautes de transcription de noms propres, présentant dans certains cas des parties illisibles et des additions faites au dernier moment. Les différentes calligraphies sont très nombreuses et d’une organisation de texte plus ou moins aboutie, ce qui nous fait penser au moment de leur rédaction: dans la rue, à la fin d’une patrouille, ou à l’abri du bureau d’une brigade. Ces documents nous font aussi penser au rédacteur même, nous font deviner sa formation, ses intérêts et surtout son envie de s’impliquer dans cette affaire ou tout au contraire reflètent son ennui face à un travail souvent bureaucratique et monotone. Des textes dactylographiés apparaissent aussi au cours des dernières années de la surveillance mais leur présence dans le dossier reste plus que marginale. La première difficulté alors fût de pouvoir lire une pléthore d’écritures différentes et d’achever la transcription de tout le matériel. Dans ce processus nous avons réussi à corriger la plus grande partie des noms propres qui apparaissent dans le dossier et de les faire correspondre aux personnalités du mouvement anarchiste et socialiste.

---

*σκέψη στην Ελλάδα (1875-1974)* (Athènes: Gnessi, 1995); Théodoros Benakis, “Ο Παύλος Αργυριάδης και το ανατολικό ζήτημα,” *Τετράδια Πολιτικού Διαλόγου, Έρευνας και Κριτικής* 43 (1999): 87-94; Michel Nani, “Le socialisme international à l’épreuve de la ‘question juive’: Une résolution de l’Internationale au Congrès de Bruxelles de 1891,” à *L’espace culturel transnational*, dir. Anna Boschetti (Paris: Nouveau monde, 2009), 223-39; Ivan Savev, “Victor Bérard et la Macédoine,” *Conflicts et mémoires dans les Balkans* 38-39 (2011): 149-66, visité le 21 octobre 2021, <https://doi.org/10.4000/ceb.819>. Voir aussi la notice biographique d’Argyriadès au dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maïtron, visité le 21 octobre 2021, <https://maitron.fr/spip.php?article77019>.

<sup>20</sup> Voir l’état des fonds d’archives: <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/sites/default/files/Documents/20211220-EtatFondsArchivesSMAC.pdf>.

Le dossier couvre la période allant de 1882 à 1903 (une année après la mort d'Argyriadès) avec une pause de trois ans, entre 1887 et 1890, période à laquelle le jeune avocat se marie et s'installe à Marseille. L'archive disponible se compose d'une abondante documentation, produite par des sources diverses, et comme nous l'avons mentionné, parfois difficile à déchiffrer d'autant plus qu'elle reflète la hiérarchie, la complexité et les dysfonctions du système d'investigation policier, ainsi que les partis-pris personnels des enquêteurs et leur subjectivité. Elle révèle aussi une structure architecturale d'archivage assez complexe, dans laquelle les différents dossiers convergent, divergent, se recourent, et parfois sont écartés de l'affaire. Il faut souligner que l'évolution de la police parisienne, en tant qu'organe bureaucratique et de surveillance, est également reflétée à l'image finale de l'archive, rendant la situation encore plus confuse. La surveillance est très systématique les deux premières années de l'affaire (1883/155 articles,<sup>21</sup> 1884/198 articles), ralentit par la suite (1885/67 articles, 1886/2, 1887/1) pour arrêter complètement durant le séjour d'Argyriadès à Marseille et reprendre en 1890. Afin de mieux exploiter ce matériel nous avons créé un catalogue contenant la transcription de tous les textes, leur date de rédaction, la source de chaque document lorsqu'elle était clairement indiquée (nom, pseudonyme, bureau, brigade, service de Police), en insérant aussi des commentaires sur les interventions du Contrôle Général qui apparaissent sur certains documents (différente annotation, correction des parties du texte, effacement ou ajout d'informations, différent système d'archivage). A travers la transcription des documents nous avons enregistré les noms qui apparaissent dans l'entourage d'Argyriadès, les lieux où il évolue, les groupes politiques qu'il fréquente, les journaux ainsi que les thèmes de l'actualité dans lesquels il s'implique. A travers cette systématisation quantitative du matériel nous cherchons à expliquer les axes d'intérêt de la Police de Paris envers cette affaire, ainsi que les différentes orientations de la recherche policière.

A côté de ce matériel, nous examinons les informations fournies par le Fichier nominal dit "Fichier des Communards"<sup>22</sup> qui se trouve aussi au service historique des archives de la Préfecture de Police de Paris. Comme le souligne la présentation du fichier par l'*Association des amies et amis de la Commune*:

---

<sup>21</sup> Comme "article" nous désignons chaque rapport, extrait de rapport ou note rédigé par un officier de la police.

<sup>22</sup> Ce fichier ne figure plus au nouveau site de la Préfecture de Police de Paris mais est consultable au site de l'Association des amies et amis de la Commune, visité le 21 octobre 2021, <https://www.commune1871.org/la-commune-de-paris/guide-des-sources/681-service-des-archives-de-la-prefecture-de-police-de-paris>.

Ce fichier [Fichier des Communards] n'a jamais eu un usage policier, il s'agit d'un instrument de recherche très détaillé renvoyant à la série BA. Il a probablement été établi au début du XXe siècle sous la direction du conservateur de l'époque, M. Labat. L'éventail des noms qu'il recense dépasse le cadre des insurgés de la Commune: il englobe en général les activistes politiques de la fin du Second Empire et du début de la IIIe République. Tout individu signalé dans un rapport – mais n'ayant nécessairement pas de dossier ouvert à leur nom – figurent dans ce fichier. A noter que certains dossiers du BA n'ont pas été référencés dans ce fichier par les services de l'époque. Il faut donc utiliser les autres instruments de recherche sur papier. A noter enfin que, comme toute indexation, celle-ci est parfois imparfaite.<sup>23</sup>

L'indexation est vraiment imparfaite puisque le dossier sur Argyriadès<sup>24</sup> (APP/BA/935) est enregistré au nom Arnaud sur le Fichier des Communards. Son nom apparaît seulement aux cotations suivantes qui, de leur côté, ne figurent pas dans son dossier personnel: BA 1019/Dossier Clement J.B., BA 1009/Dossier Chardon C.A., BA 1020/Dossier Cournet, BA 879/Dossier Valles, BA 1031/Dossier Dereure, BA 1009 Chatelain, BA 1067/Dossier Eudes, BA 1063/Dossier Ebers, BA 1086/Dossier Frankel, BA 874/Dossier Gambon, BA 1088/Dossier Gaillard, BA 1126/Dossier Joffrin.

L'archive que nous voyons alors se former autour de la surveillance de l'avocat grec prend des dimensions considérables et nous pourrions parler d'une architecture d'archivage assez complexe, puisque nous constatons l'existence de deux principaux réseaux d'informations: le dossier APP/BA/935 construit pour lui-même, se servant des dossiers d'autres militants, et plusieurs autres dossiers informés par des rapports portant sur Argyriadès.

Malgré l'ampleur du matériel disponible, nous avons tout de même cherché à étudier certaines actions d'Argyriadès qui, soit ayant échappées aux enquêteurs, soit ayant été délibérément écartées par la police parisienne, peuvent néanmoins être retracées par la voie d'autres archives ou dans la presse française et internationale. Cela nous a permis de former un registre plutôt complet de ses relations en France et à l'étranger. Dans ce corpus de textes nous visons également à intégrer une grande partie des écrits d'Argyriadès en France: les journaux et les revues auxquels il collabora, les deux revues qu'il a lui-même fondées, ainsi

---

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> A l'encontre de la proposition de Michalis Dimitriou, *Το ελληνικό σοσιαλιστικό κίνημα: Από τους ουτοπιστές τους Μαρξιστές* (Athènes: Plethron, 1985): 41–42, Argyriadès n'a pas participé à la Commune de Paris et la présence de son nom au Fichier des Communards témoigne simplement de ses relations, surtout politiques, avec certains ex-Communards au lendemain de l'amnistie de 1880.

que certains ouvrages dont il est l'auteur. Les tableaux qui suivent ne sont pas exhaustifs mais contiennent une grande partie du matériel repéré et consulté.

Tableau 1. Références sur Argyriadès dans la presse française et internationale

<b>Année</b>	<b>Presse française</b>	<b>Presse internationale</b>
1882	<i>Journal des Débats, Le Figaro, Gil Blas</i>	
1883	<i>Le Presse</i>	
1884	<i>Journal des Débats, Le Presse, Le Figaro, Gil Blas, La Justice, La Lanterne, Le Gaulois, Le Matin, Le Temps</i>	<i>L'Impartial Dauphinois, Rhône-Alpes, Romania Libera</i>
1885	<i>Journal des Débats, La Presse, Gil Blas, Le Gaulois, La Lanterne, Le Matin</i>	<i>Le Journal de l'Ain, Nouvelliste Vaudois et Journal National Suisse, Romania Libera, Wolverhampton Express and Star</i>
1886–88	–	–
1889	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois, La Lanterne, Le Matin</i>	<i>Le Stéphanois, Le Journal d'Annonay</i>
1890		<i>Freedom</i>
1891	<i>Journal des Débats</i>	<i>La Revue de Lausanne, Le Stéphanois, Reynolds's Newspaper, Yorkshire Post, Morning Post, Freedom</i>
1892	<i>Journal des Débats, Le Matin, Le Gaulois</i>	<i>La Sentinelle, Manchester Evening News, Yorkshire Herald, Western Morning News, Edinburgh Evening News</i>
1893	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois</i>	<i>Feuille d'Avis de Lausanne, L'Estafette, La Revue (de Lausanne), La Sentinelle, Le Stéphanois, Le Journal de Vienne, Freedom, Western Morning News, Westminster Gazette, Pall Mall Gazette, Nottingham Journal, Morning Post, Manchester Courier, Standard, Glasgow Herald, Derby Daily Telegraph, Cork Constitution, Aberdeen Evening Express</i>
1894	<i>Journal des Débats, Le Matin, Le Gaulois</i>	<i>Feuille d'Avis de Lausanne, L'Estafette, La Revue de Lausanne, La Sentinelle, Le Stéphanois, La Tribune de Lausanne, Justice, Nouvelliste Vaudois</i>
1895	<i>Journal des Débats</i>	<i>Le Journal de Vienne</i>
1896	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois, Le Matin</i>	<i>Feuille d'Avis de Lausanne, Le Stéphanois, Justice, Highland News, Labour Leader, Westminster Gazette</i>

1897	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois</i>	<i>Feuille d'Avis de Lausanne, La Tribune de Lausanne et Estafette, Le Journal de Vienne, Nouvelliste Vaudois, Clarion, Justice, Labour Leader, United Ireland</i>
1898	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois, Le Matin</i>	<i>Le Stéphanois, Le Journal de Vienne, Justice, London Evening Standard, Glasgow Herald</i>
1899	<i>Journal des Débats</i>	<i>L'Attaque, La Revue de Lausanne, Le Stéphanois, Labour Leader, Clarion</i>
1900	<i>Journal des Débats, Gil Blas, Le Gaulois, Le Matin</i>	<i>Le Journal de Vienne</i>
1901	<i>Gil Blas</i>	<i>L'Indépendance Roumaine, La Revue de Lausanne, Le Stéphanois, Justice</i>

Tableau 2. Collaborations et œuvres/éditions d'Argyriadès

<b>Reuves et journaux auxquels Argyriadès collaborât</b>	<b>Œuvres et publications d'Argyriadès</b>
<i>Le Cri du Peuple</i>	<i>La peine de mort, considérée au point de vue philosophique, moral, légal et pratique</i> (Paris: Leroux, 1875)
<i>Le Parti Socialiste</i>	<i>Le Poète socialiste Eugène Pottier, ancien membre de la Commune</i> (Paris: La Question sociale, 1888)
<i>Le Petit Sou</i>	<i>Cause célèbre, Affaire Souhain: Une mère qui, poussée par la misère étrangle ses enfants, Plaidoirie</i> (Paris: La question sociale, 1895)
<i>La Revue Socialiste</i>	<i>Essai sur le socialisme scientifique: critique économique de la production capitaliste</i> (Paris: La question sociale, 1891)
<i>La Question sociale: revue des idées socialistes et du mouvement révolutionnaire des deux mondes</i> (fondée par Argyriadès). [1ère série] n° 1, janvier 1885–n° 8, 10 août–10 décembre 1885; 2e série vol. 1, n° 1, octobre 1891–vol. 4, n° 9, 15 septembre 1893; 3e série, vol. 5, n° 1, mai 1894–vol. 7, n° 40–41, novembre–décembre 1897	<i>Concentration capitaliste, trusts et accaparements</i> (Paris: La question sociale, 1896)
<i>Almanach de la Question Sociale</i> (fondé par Argyriadès), 1891–1903	<i>Solution de la Question d'Orient</i> (en collaboration avec P. Lagarde) (Paris: La Question sociale, 1896)

Cette cartographie des références sur sa personne, et de la production écrite d'Argyriadès nous aidera comme source supplémentaire, afin de mieux esquisser

les limites, les lacunes et les omissions volontaires du dossier de police. Notre ambition n'est pas tant la reconstitution de la vie ou des agissements du militant socialiste mais les modalités d'investigation et les procédures policières durant la surveillance et la constitution du dossier. A travers l'analyse de cet ensemble hétérogène des discours, nous voyons se former progressivement plusieurs représentations contradictoires d'Argyriadès, accentuant chaque fois des éléments différents.

Dans ce but nous avons aussi intégré dans notre recherche (bien qu'il ne soit pas possible de le présenter dans l'article présent) les rapports entre Argyriadès et Louise Michel. L'omission de leur relation constitue, pensons-nous, un exemple frappant de "lacunes" de l'archive. L'ex-Communarde a inquiété la police parisienne à plusieurs reprises depuis l'amnistie de 1880. Figure centrale du mouvement anarchiste dès 1880, elle entre en contact avec Argyriadès, qui, pour sa part, avait lutté pour son amnistie.

Dans un premier temps alors, la police enregistre (et continuera à enregistrer au fil du temps) tout discours d'Argyriadès faisant allusion à Louise Michel, mais l'essentiel de cette relation ne sera jamais intégré dans l'archive. La fameuse manifestation des sans-travail aux Invalides à Paris, le 9 mars 1883, fait de Louise Michel une figure centrale de l'affaire, lorsqu'elle se présente à la tête de la marche avec un drapeau noir improvisé. Son procès a lieu le 22 juin et l'affaire conduit plusieurs groupes politiques à exprimer leur soutien aux accusés. Ainsi dans un rapport de la 1<sup>ère</sup> Brigade de Recherches, signé par l'Officier de Paix, Inspecteur Principal, en date du 24 juin 1883 on lit:

Hier, rue du fg St Antoine, 157, le Congrès Régional du Centre, Agglomération parisienne, a tenu sa sixième séance. Cent-cinquante personnes environ étaient présentes; une quinzaine de groupes étaient représentés par leurs délégués. Sur la proposition de Retailleur, la présidence d'honneur a été réservée aux condamnés du jour: Louise Michel, Pouget et Moreau ... Entre temps, un grec, Argyriadès, qui ne s'exprime que fort difficilement en français, vient dire qu'il a assisté au jugement de Louise Michel et de ses amis. Il dit qu'il a été indigné en entendant condamner une pauvre femme si bonne pour les pauvres. Il ne pouvait parler tant la douleur l'oppressait... "Ah! s'écrie cet individu, j'ai regretté de n'avoir pas dans ma poche une cartouche de dynamite, je l'eusse jetée dans la salle pour faire sauter tous ces gredins!"<sup>25</sup> Le grec termine en disant qu'il faut que tout cela finisse et que la révolution triomphe. On l'applaudit et on reprend la lecture des rapports.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> APP/BA/935/24 juin 1883, 1<sup>ère</sup> Brigade des Recherches.

Quelques jours plus tard, dans un extrait de rapport non signé d'un Officier de Paix de la 2e Brigade, provenant du dossier no 244707, Argyriadès est à nouveau signalé parmi les fervents défenseurs de Louise Michel:

Le 7 courant a eu lieu rue de la Gaité, 20, à la salle des Mille Colonnes une réunion publique organisée par le groupe socialiste révolutionnaire des Ecoles. M. Argyriadès assistait à cette réunion en qualité d'orateur. Après avoir fait connaître qu'il s'est fait naturaliser français, il a dit que le gouvernement vient de commettre ... une lâcheté comme on n'en a pas vu depuis des siècles, dans n'importe quelle puissance, en condamnant la plus honnête des femmes, Louise Michel. Il a ajouté qu'il est allé en qualité d'avocat, demander au Préfet de Police ou à son secrétaire la permission d'aller voir Louise Michel et que cette faveur lui a été refusée. Il a raconté que Louise Michel a toujours eu en cœur généreux et a toujours travaillé pour le prolétaire et la révolution. Ceux qui l'ont emprisonnée, dit-il, ce sont des "bandits" et des "cochons".<sup>26</sup>

Bien qu'il soit clair que la correspondance privée d'Argyriadès est parfois lue ou même transcrite et insérée dans son dossier, la plus grande partie de sa correspondance avec Louise Michel, témoignant d'une amitié profonde, est passée sous silence. Pourtant, les archives qui forment aujourd'hui les fonds Louise Michel,<sup>27</sup> aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis, ont été, semble-t-il, constituées par Argyriadès, avant d'être conservées par sa famille et par la suite par le Parti Communiste.<sup>28</sup> De 1885 à 1891, Louise Michel envoie 128 articles, parmi lesquelles 47 lettres inédites, un portrait d'elle-même et des cartes postales à Argyriadès. Presqu'aucun de ces documents ne laisse de trace dans l'archive policière.

Nous sommes d'avis que les comparaisons entre le dossier sur Argyriadès et les éléments fournis par cette nouvelle documentation nous aideront à comprendre les critères selon lesquelles une relation ou tout simplement une information s'inscrit ou est laissée à l'écart de la recherche policière.

### *De l'espace privé aux espaces publics*

Dans le processus de surveillance, l'espace joue un rôle majeur, d'autant plus que cette affaire a lieu à Paris, la métropole révolutionnaire tout au long du

---

<sup>26</sup> APP/BA/935/8 juillet 1883, l'Officier de Paix de la 2e Brigade/extrait de rapport, classé au dossier 244707.

<sup>27</sup> Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, fonds Louise Michel, 377J1-3, poésies, pièces de théâtre, correspondances, 1870-1905.

<sup>28</sup> Voir l'introduction de l'édition sur Louise Michel par Claude Rétat: Louise Michel, *A travers la mort, mémoires inédits, 1886-1890* (Paris: La Découverte, 2021).

XIXe siècle. De la répartition “à l’anglaise” de la police municipale dans la ville, en 1854, à la formation des “îlots” (ensembles de rues assigné à chaque agent), puis au parcours continu des gardiens de la paix d’un espace restreint dans les endroits les plus fréquentés (établi par le préfet Lépine en 1893), l’enjeu principal, même pour la police visible, reste le contrôle du terrain.

L’espace dans le dossier d’Argyriadès acquiert des dimensions considérables, puisque les lieux fréquentés semblent aider et parfois imposer l’articulation de la surveillance. Dès 1884 une première description de son appartement figure dans son dossier:

Le citoyen P. Argyriadès occupe, dans la maison sise 52 rue Monge, un appartement de garçon au 3e au-dessus de l’entresol, la porte à gauche. Cet appartement se compose d’une entrée, une cuisine donnant sur la cour, une chambre à coucher sur la cour et une autre sur la rue, dans laquelle il y a deux lits en fer; Brault [sic] couche dans l’un et Argyriadès dans l’autre; une porte communique avec un salon-bibliothèque. Les journaux que reçoit Argyriadès ne lui sont montés qu’après 10 heures, car lui et son ami se lèvent tard. Les personnes qui se présentent sont introduites dans la bibliothèque, pièce meublée d’une table en chêne servant de pupitre, un divan, deux chaises et un fauteuil, le tous [sic] en chêne. A droite se trouve un tableau peint à l’huile représentant 3 jeunes femmes.<sup>29</sup>

Le contrôle de l’espace ne concerne pas seulement les lieux publics mais aussi les lieux privés. La description du logement ne vise pas seulement à localiser la résidence de la personne surveillée (cinquième arrondissement de Paris); elle vise à mieux infiltrer un lieu intime et enregistrer les usages et habitudes de la vie quotidienne. Nous ne pouvons pas savoir si cette description fût le fruit d’un contrôle de l’appartement d’Argyriadès en son absence, ou si certains agents secrets ont infiltré, dès 1884, son entourage. Pourtant, en examinant l’ensemble du matériel, il semble plus que probable qu’Argyriadès partageait, au moins durant quelques années, son temps d’action politique avec quelques-unes des personnes chargées de le surveiller.

Le mouvement dans l’espace est continu: maisons particulières, salles de réunion, bibliothèques, librairies, bals, prisons, imprimeries, tribunaux, brasseries et régions électorales constituent les informations les plus citées dans cette affaire, nous permettant d’esquisser le terrain d’action occupé des personnes surveillantes et surveillées dans la ville. Les parcours d’Argyriadès dans des lieux privés, professionnels ou publics, créent une carte de Paris toute particulière, sur laquelle nous pouvons marquer les trajectoires les plus fréquentes, de même

---

<sup>29</sup> APP/BA/935/8 juin 1884, rapport non signé.

que les trajets exceptionnels, esquissant ainsi les rapports entre les nouveaux centres et les périphéries personnels d'un va-et-vient incessant. L'observation et l'analyse de tous ces éléments nous permettront aussi de vérifier si chaque agent, ou service policier, travaille plutôt par rapport au lieu (c'est-à-dire à une région), par rapport à une entité politique (personne ou groupe) ou par rapport à un sujet précis.

### *Les voix de l'archive*

L'archive policière, surtout quand on parle d'une surveillance secrète, crée souvent une illusion de validité et de fiabilité envers la source, qui est accentuée par les certitudes policières exprimées dans leurs rapports. Pourtant, comme le note Andrea Cavazzini: "toute archive est ancrée dans des institutions, des idéologies, des savoirs différents et des relations de pouvoir. Une archive ne donnera à voir – du passé, des sources possibles, des façons de les lire – que ce qui sera transmis par l'articulation des procédés d'archivage au sein d'un ensemble de pratiques sociales".<sup>30</sup> De fait, l'archive policière, peut-être encore plus que l'archive judiciaire, devient le reflet d'un système de pouvoirs. De plus, le dossier d'Argyriadès illustre le fait que l'archive policière livre "une image du passé qui est plutôt celle des rapports de forces ayant refoulé d'autres réalités jadis vivantes";<sup>31</sup> en témoignant la polyphonie et la dimension fragmentaire des sources, les instantanés de vies présentés par les forces de l'ordre comme étant "la réalité" ou comme "fait", les silences et les certitudes omniprésentes des agents secrets. Les divers agents constituant le dossier contrôlent de fait l'image que prendra l'archive, et en omettant ou faisant d'une simple information un acte authentique, remodelent les rapports entre pouvoir et savoir historique.

Deux questions se sont posées dès le début de notre recherche. La première concerne l'auteur de la source; qui est celui qui parle? La seconde c'est de comprendre quel a été le but de cette surveillance. Une pléiade des policiers aux statuts professionnels très différents, présentant des formations professionnelles variées et appartenant à des services distincts de la Préfecture de Police, s'entrecroisent dans cette affaire. Gardiens de paix, agents secrets, contrôleurs généraux, mais aussi des simples informateurs, appartenant aux diverses brigades du bureau de recherches ou à la police municipale prennent tour à tour la parole et examinent Argyriadès à travers leur regard, nous délivrant

---

<sup>30</sup> Andrea Cavazzini, "L'archive, la trace, le symptôme: Remarques sur la lecture des archives," *Les archives judiciaires en question* 5 (2009), visité le 21 octobre 2021, <https://doi.org/10.4000/criminocorpus.73>.

<sup>31</sup> Ibid.

un ensemble de textes hétérogène. Pourtant, en examinant de près tous ces discours inachevés, nous estimons que tous ces acteurs et rédacteurs de l'archive, répondent eux-mêmes à une institution à laquelle ils sont soumis et qui leur pose des formulations: la Préfecture de la Police de Paris, voire l'Etat français. La liberté d'agir et de prendre des initiatives, le pouvoir manifeste du rédacteur de chaque rapport et même les inégalités dans le registre du langage soudain perdent de leur ampleur si l'on regarde l'archive comme un ensemble unique dans sa matérialité.

Voyons un exemple. Le 13 septembre 1890, l'agent secret sous le pseudonyme Jean, rédige un rapport de six pages sur la réapparition d'Argyriadès à Paris. L'agent secret nous offre une représentation d'Argyriadès touchant plusieurs aspects de sa vie, ayant l'allure d'une autorité disposant de la vérité absolue sur la personne qu'il surveille:

Argyriadès est revenu à Paris depuis quelque temps; je ne crois pas mauvais, comme il est assez turbulent, de vous donner son profil de dossier. Au physique un éléphant en redingote. C'est le plus grand, le plus large, et surtout, dans les deux sens, le plus épais des avocats de Paris. Bien que n'ayant rien d'Apollon, il est grec; mais grec mâtiné roumain. Il y a six ans environ qu'il s'est fait un nom par son apparition sur la scène politique socialiste. Défenseur d'office de tous les condamnés politiques, il demeurait alors 52 rue Monge dans un coquet petit appartement qu'il ne payait pas. C'est là qu'il fonda sa première revue "La question Sociale", revue de trente-deux pages, mensuelle, et dont le but était la concertation révolutionnaire. Les premiers numéros marchaient bien, quand il eut la bizarre idée de prendre au sérieux les anarchistes. Ils lui fournissent de la copie. Cette revue fut déconsidérée. Et elle n'eut que sept numéros chez quatre imprimeurs. Argyriadès avait été candidat aux élections municipales du Jardin-des-Plantes en 1884. Il obtint 75 voix. Tout le monde le croyait riche comme un nabab, sauf toutefois son imprimeur, Reiff, l'éditeur des anarchistes. Le directeur de la Réveil lui donnait plus de 2000francs depuis deux ans. A ses récriminations, Argyriadès répondait invariablement: "la récolte n'est pas encore faite, patientez". Ce Reiff se retirait, se demandait, rêveur, quel pourrait être ce fabuleux pays où les récoltes demeuraient sur pied pendant plusieurs années. En même temps que l'économie sociale, Argyriadès cultivait une lingère ... qui possédait un établissement de blanc, 6 boulevard de St Michel. Pas plus que le père de ses deux jeunes filles, on ne connaissait l'origine de sa prospérité. Argyriadès, trouvant que la mère devenait jaune et maigre, eut l'idée originale d'en faire sa belle-mère. En sa qualité d'oriental, il prit la plus jeune des deux filles âgée de 15 ans ... en noces légitimes, eût même le vénérable Malon comme témoin, et s'en fût cacher ses amours sous les arbres de la Camargue. Les flots de la Méditerranée chantèrent

l'épithalame, et Argyriadès reconnaissant, établit ses bases à Marseille, la colonie de ses ancêtres. Il réalisa, avec les marchands grecs, roumains, crétois, etc., quelques bénéfiques, mais sans cesser d'être fasciné par la gorgone politique. Il plaida encore dans quelques procès politiques, mais sans succès encore. Il a une sorte de gêne pour prononcer, comme Démosthène d'ailleurs, son illustre compatriote. Seulement, Démosthène triompha de ce départ en se mettant des petits cailloux dans la bouche et en parlant devant la mer agitée. Argyriadès, un jour de mistral, se mettrait un moellon tout entier dans la bouche, il se peut, et invectiverait la Méditerranée, que cela ne le rendrait pas plus éloquent. Depuis quelques mois il est revenu à Paris. Il demeure 49 rue de Rivoli, au 5e. Il a encore engraisé depuis cinq ans qu'il a quitté Paris. En ce moment il s'occupe de donner à la France une armoire socialiste de 300 pages, qui doit paraître fin septembre. La préface sera de lui. Si la préface a seulement deux pages, que de mots elle aura coûtée, que d'erreurs, que d'égratignures au front! En somme, Argyriadès, qui est très ambitieux, veut arriver à être quelque chose. Pour cela, il tient à être bien avec tout le monde. Il emploie l'anarchiste Miller à lui chercher des annonces, auprès pour son annuaire un article de Pouget. Il y aura du Brant, du Malon, du Lépine, du Caron, du Vaillant, de tous en un mot. Retour de Marseille, il a gardé le souvenir de la bouillabaisse. Nous le verrons certainement candidat un de ces quatre-matins. Plus demi-lettré, surpris alors en l'écoutant, se croire transporté à Athènes, au grand siècle, croyons entendre au loin la voix de Périclès sur l'Agora. Jean.<sup>32</sup>

Contrairement à d'autres policiers qui rédigent de courtes notes, en gardant des distances disons "d'objectivité", nous livrant ainsi seulement le lieu, la date et le but de chaque rencontre d'Argyriadès avec les milieux anarchistes ou socialistes, l'agent signant "Jean" fait à travers son rapport une démonstration de ses connaissances sur l'antiquité grecque, ainsi que de son esprit cultivé, dans un effort peut-être de rendre son rapport plus important ou étonnant que les autres. Il cite les noms d'Apollon, de Démosthène et de Périclès, en effectuant presque une documentation des éléments qu'il consigne. Il présente Argyriadès comme un "orientaliste" et prétend disposer de la vérité sur la vie sexuelle d'Argyriadès et sa condition financière. Les références ironiques face au physique, à l'accent et aux compétences de l'avocat sont omniprésentes dans ce rapport, et peut-être présentées en inégale proportion par rapport aux informations proprement dites fournies (adresses, noms de collaborateurs etc). De plus, les femmes mentionnées dans ce rapport, jouent un rôle secondaire et ne sont même pas nommées, bien que l'épouse d'Argyriadès, Louise Napolier, fût une personnalité marquante du

---

<sup>32</sup> APP/BA/935/13 septembre 1890, rapport, Jean.

mouvement socialiste l'année de la rédaction de ce rapport.<sup>33</sup> Comme le note Marcel Le Clère "quelques commissaires vont plus loin et "pensent": ils rédigent un rapport sur une conjecture et vont même jusqu'à donner leur avis".<sup>34</sup> Par ce simple exemple, nous pouvons démontrer que l'archive présente autant de types de pensée que de rédacteurs.

Deux remarques essentielles peuvent résulter de notre recherche jusqu'ici. Tout d'abord, le rapport policier représente et présente des normes sociales dominantes auxquelles, selon l'opinion de son observateur, la personne sous surveillance ne s'adapte pas. Ainsi l'archive esquisse différentes typologies de ce qui pourrait être considéré comme déviations et anormalités sociales. La deuxième remarque porte sur l'importance attribuée à chaque rapport. Cette pléthore de renseignements accumulés dans le dossier policier, ne se transmet pas nécessairement dans le rapport semestriel ou annuel qui résume l'essentiel de l'affaire. Ainsi, pour le fonctionnaire en charge de rédiger à son tour un rapport résumant les résultats de la surveillance, un rapport écrit sur base de rumeurs ou de points de vue personnel, semble disposer du même poids qu'un rapport plus distancié ou lacunaire.

Examinons de près un autre exemple de même nature. Au début de l'affaire, un agent secret, sous le pseudonyme de Marcel décide d'insérer dans son rapport quelques rumeurs autour du jeune avocat:

On connaît l'intimité fort étroite d'Argyriadès et de Brant, mais jusqu'ici on ignorait jusqu'où allait leur amitié. Or, il y a quelques jours, Argyriadès avait donné à une femme, pour les relier, quelques livres pornographiques. Lassée de demander son argent à Argyriadès, elle se décide à se rendre chez lui. Argyriadès, qui était au lit, se leva, ouvrit sa porte et paya la fortune de la-dite reliure. La femme fut fort étonnée de voir dans le lit que venait de quitter Argyriadès la figure, toujours soigneusement rasée, de Brant, qui se hâta de se cacher sous les draps. Depuis, on raconte que les deux amis inséparables n'étaient pas couchés ensemble dans l'unique but d'apprendre des discours. Marcel.<sup>35</sup>

---

<sup>33</sup> Louise Argyriadès (née Napolier Céline Marie Louise) fût la secrétaire, cette même année, du Groupe des femmes socialistes révolutionnaires du XVI<sup>e</sup> arr. de Paris. Elle fût aussi déléguée au congrès général des organisations socialistes à Paris en 1900 et après la mort de son mari, elle continuât jusqu'en 1903, la publication de l'*Almanach de la Question Sociale*. A travers notre recherche, nous avons constaté que son nom apparaît souvent dans la presse socialiste internationale et qu'elle est assez reconnaissable comme militante du mouvement socialiste.

<sup>34</sup> Marcel Le Clère, "La police politique sous la III<sup>e</sup> République," *L'Etat et sa police en France (1789–1914)* (Genève: Droz, 1979), 108–9.

<sup>35</sup> APP/BA/935/12 novembre 1884/rapport, Marcel.

Le rapport en question ne dispose d'aucune information immédiate provenant du processus de surveillance policière. La figure centrale, une relieuse qui réclame son dû, n'est à nouveau pas nommée, mais apparaît comme étant en position de regarder le lit duquel Argyriadès s'est levé. Notons que le trajet de cette rumeur est passé sous silence: s'agit-il du résultat d'entretiens effectués par l'agent Marcel dans le quartier ou bien la femme a pris elle-même l'initiative d'informer le policier et si oui, dans quel but? Est-ce qu'on pourrait repérer en la personne de la relieuse une indication de l'existence de ces réseaux d'informateurs volontaires, d'informateurs payés ou au contraire exploités, qui cadrent et parfois complètent l'œuvre de la police? La seule chose dont nous pouvons être sûrs est cette mobilité affirmée de l'information, une circulation perpétuelle des paroles dans l'archive qui donne naissance à certaines réputations.

Nous constatons dès lors qu'à travers les deux rapports ci-dessus, sur un laps de temps très court, Argyriadès passe de l'homosexualité à une perversion "à l'orientale", ce qui ne nous apprend rien sur Argyriadès lui-même mais qui constitue un élément révélateur des normes de comportements sexuels selon la police, des prétendues anormalités et des stéréotypes.

Quel a été la trace laissée par ces deux rapports au fil des années et dans quelle mesure ces commérages ont-ils influencé la recherche policière? Un résumé inséré dans le dossier d'Argyriadès, rédigé et corrigé plusieurs fois au fil des années, datant de 1883, insinue la rumeur d'homosexualité derrière une courte phrase peu claire: "La conduite privée du nommé Argyriadès ne serait pas irréprochable, notamment au point de vue de la moralité".<sup>36</sup> En 1885 nous pouvons encore lire une dernière fois dans un rapport récapitulatif que: "sa moralité ne serait pas à l'abri de tout reproche"<sup>37</sup> puis cette information ne sera plus mentionnée les années suivantes. Les rumeurs portant sur ses relations alléguées avec sa belle-mère et sa ou ses filles apparaissent encore à deux reprises. En 1883, l'officier de paix Duranton cite dans son rapport en date du 9 décembre: "on raconte, d'autre part, qu'il aurait des relations intimes avec les deux filles de sa maîtresse",<sup>38</sup> et en 1890, année à laquelle Argyriadès est revenu à Paris, une petite référence par un autre officier de paix souligne qu': "il (Argyriadès) eut autrefois pour maîtresse, la dame Napolier, lingère, demeurant actuellement boulevard St Michel no 5, dont il épouse la fille en 1886".<sup>39</sup> Les deux officiers de

---

<sup>36</sup> APP/BA/935/décembre 1883, rapport non signé.

<sup>37</sup> APP/BA/935/rapport non signé et sans date, faisant partie de la documentation de l'année 1885.

<sup>38</sup> APP/BA/935/9 décembre 1883, rapport/l'Officier de Paix, Duranton, 1<sup>ère</sup> Brigade des Recherches.

<sup>39</sup> APP/BA/935/20 décembre 1890, rapport/l'Officier de Paix, 1<sup>ère</sup> Brigade des Recherches.

paix font partie de la 1ère Brigade des Recherches, tandis que l'agent secret Marcel ne mentionne jamais son service. Il serait peut-être aussi utile de mentionner que le fonctionnaire, chargé de contrôler et "corriger" le dossier d'Argyriadès, intervient parfois aux rapports annuels antérieurs du dossier et supprime toute référence ayant trait à sa moralité et note parfois le fait qu'Argyriadès est marié, ce qui montre que le mécanisme bureaucratique revisite l'ensemble de l'archive et le remodèle à plusieurs reprises.

Long ou court, contenant des renseignements vérifiables ou de simples rumeurs, emphatique ou distancié, chaque rapport policier produit un seul morceau autonome dans l'enquête policière, se trouvant souvent en contradiction avec le reste du matériel. Nous n'évoquons pas simplement les contradictions des textes mais surtout une véritable confusion d'informations. Arlette Farge, en travaillant sur l'archive judiciaire et policière du XVIIIe siècle, se demandait en 1989: "mais pourquoi dès lors une police tout entière bâtie autour de la captation des murmures et des bruits de la ville, de l'observation de la rue et des rumeurs qui en font frissonner la surface?"<sup>40</sup> Une réponse donnée dès 1885 par Louis Andrieux, préfet de la Police de Paris de 1879 à 1881, dans ses mémoires est bien éloquent et nous aide à comprendre la confusion provoquée par des surveillances parallèles:

L'administration a souvent intérêt à savoir ce qui a été dit ou écrit sur le compte de la personne qui a éveillé son attention. Le dossier répond à cet intérêt. Il n'a pas seulement pour but de faire connaître qui vous êtes, mais surtout ce qu'on a dit de vous. L'imputation la plus mensongère peut être une lueur, éclairer une trace, avoir par conséquent un intérêt de police. Aussi mettra-t-on dans votre dossier, pêle-mêle, sans distinguer entre le vrai et le faux, tout rapport dont vous aurez été l'objet, toute dénonciation vous concernant, tout article de journal, tout fait divers où vous serez nommé.<sup>41</sup>

L'accumulation, sans aucun critère, d'informations, rumeurs, pensées personnelles et renseignements ne vise pas évidemment l'esquisse de n'importe quelle réalité, mais la mise en pratique d'un contrôle de la population. Cette population, parfois incontrôlée et incontrôlable qui, malgré le profond trauma de la guerre franco-prussienne, de la Commune et de la répression qui l'a suivie, se rassemble de nouveau à Paris, se politise et se lance dans les affaires publiques. C'est la population de la métropole française, susceptible de se diviser encore une fois face à la question sociale qui inquiète la Police de Paris. Celui qui parle

---

<sup>40</sup> Arlette Farge, *Le goût de l'archive* (Paris: Seuil, 1989): 125.

<sup>41</sup> Andrieux, *Souvenirs d'un préfet de police*, 1:29.

alors à travers l'archive en question n'est pas le rédacteur de chaque extrait et de chaque rapport, mais la Police comme institution de l'Etat et il semblerait que l'affaire d'Argyriadès ne constitue pas une affaire en soi, mais un fragment de la surveillance de la ville.

L'archive policière, voire le dossier sur Argyriadès, grâce à son ampleur et sa diversité, constitue un matériel privilégié afin de déchiffrer et étudier les reflets sociopolitiques dans le fonctionnement et les modalités de la Police de Paris vers la fin du XIXe siècle. En intégrant ce matériel ainsi que l'ensemble des sources supplémentaires consultées, dans le contexte historique de l'époque, nous pouvons présenter de manière précise le processus de surveillance et le mécanisme bureaucratique qui réorganise et enregistre une histoire morcelée. L'archive policière impose ses propres conditions, et il nous paraît très intéressant d'essayer de travailler contre les contraintes et les limites imposées de l'époque.

*Université de Crète*

